

<https://www.aefinfo.fr/depeche/702627>

Antonin Gouze

4 min read

Depuis septembre, près de 800 fausses alertes à la bombe dans les établissements scolaires (MENJ)

Sur les 996 fausses alertes à la bombe recensées en France depuis le mois de septembre, 788 concernent les établissements scolaires, indique mardi 14 novembre la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse, Prisca Thévenot, devant l'Assemblée nationale. Elle salue "la mobilisation des équipes éducatives, des forces de l'ordre et des services de secours" pour "assurer la sécurité des personnels et des enfants". Le syndicat des chefs d'établissement SNPDEN-Unsa pointe le risque d'une "banalisation" de ces incidents et évoque les conséquences sur les enseignements.



Le lycée Carriat a été évacué à cause d'une alerte à bombe le 20 octobre à Bourg-en-Bresse (Ain). MaxPPP

La secrétaire d'État chargée de la Jeunesse rappelle que ces fausses alertes à la bombe, qui se sont multipliées après l'attentat d'Arras, "mobilisent inutilement les forces de sécurité" et "retardent l'intervention des secours auprès de ceux qui en ont vraiment besoin", et martèle que ceux qui s'en rendent coupables encourent "30 000 euros d'amende et deux ans d'emprisonnement". Depuis le mois de septembre, "54 personnes ont été interpellées, dont 30 au cours du mois dernier", indique-t-elle.

Ce sont par exemple près de 70 alertes qui ont eu lieu dans l'académie de Grenoble depuis la rentrée, selon la presse locale, avec quelques cas en Haute-Savoie mais la plupart dans l'agglomération de Grenoble. Deux mineurs de cette académie ont déjà été condamnés. Le phénomène a également pris des proportions importantes dans l'académie de Lyon récemment, avec une vingtaine d'alertes ce lundi et 25 ce mardi. Les fausses alertes arrivent la plupart du temps par mail, parfois par téléphone.

Selon les informations recueillies par AEF info, avec l'expérience, les académies affinent leurs protocoles avec les préfetures et les services de police et de gendarmerie pour minimiser l'impact sur les heures de cours perdues : les forces de sécurité interviennent très rapidement, procèdent à la levée de doute en 1h à 1h30 et les élèves ne sont pas renvoyés chez eux (mais confinés dans un endroit sécurisé) afin de pouvoir procéder à la reprise des cours le plus tôt possible. Le dépôt de plainte par le chef d'établissement est systématique. Et ce dernier est épaulé dans la communication à mettre en place vis-à-vis des familles.

Pour Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du ~~S.N.P.D.E.N.~~ Unsa, ces alertes sont "anxiogènes et se multiplient parfois plusieurs fois par semaine dans le même établissement". Il pointe le risque "d'une banalisation de ces fausses alertes : les réflexes d'automatisation que nous avons bien intégrés actuellement risquent de décroître, et le jour où une alerte réelle surviendra, elle sera moins prise au sérieux". Par ailleurs, le secrétaire général indique que ces évacuations "loin des bâtiments et non au sein de l'établissement" génèrent "un nouveau risque".

quelles conséquences sur les enseignements ?

Prisca Thévenot rappelle la volonté du MENJ "d'assurer la continuité pédagogique" notamment grâce à des "dispositifs spécifiques" comme "des extensions d'horaires

d'ouverture, des stages de réussite et des cours de rattrapage". "Le ministère déploiera une dotation spécifique à cet effet", indique-t-elle.

Si Bruno Bobkiewicz reconnaît que ces fausses alertes engendrent "la perte de beaucoup d'heures de cours", il réfute l'idée que "les enseignants reviennent pendant les vacances ou en dehors des heures de cours en raison de quelques alertes survenues dans l'année. C'est une annonce de communication politique, mais cela n'aura pas lieu, ou alors à la marge".

Generated with Reader Mode